



Les gendarmes de la Communauté de Brigade de Bouilly vous informent

**Les faits :** « Les vacances approchent, les Gendarmes veillent sur votre domicile pendant votre absence grâce à l'opération tranquillité vacances »

Nos conseils :



Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie. (demandez en mairie, si ils ont à disposition des imprimés pré-remplis)

Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

Attention : pour modifier votre demande (par exemple changer vos dates d'absence car vous rentrez de vacances plus tôt), vous devez vous déplacer en brigade de gendarmerie ou au commissariat de police. La modification en ligne n'est pas possible.

Une fois la démarche en ligne complétée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.



**Contacts utiles**

Gendarmerie de Bouilly : 03.25.40.20.04.  
cob.bouilly@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Centre d'Opérations et de Renseignement de la  
Gendarmerie -CORG - (appel d'urgence) : 17



Pour nous contacter :  
ggd10@gendarmerie.interieur.gouv.fr

